

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **18 (1882)**

Heft 22

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

15 NOVEMBRE 1882

XVIII^e Année.



N^o 22.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Enseignement de l'histoire à l'école secondaire. — Rapport du Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, pour l'exercice de 1881. — Compte-rendu de l'Instruction publique du canton de Fribourg, pour l'année 1881. — Littérature de la Suisse française d'après M. Semmig. — Histoire nationale. — Correspondance. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

Enseignement de l'histoire à l'école secondaire.

M. Zingg recteur d'école à Olten, traitant de l'enseignement de l'histoire dans les écoles de district a posé les principes suivants :

1. Cet enseignement doit embrasser l'ensemble de tous les siècles, mais en accordant la plus grande place aux temps modernes.
2. L'histoire des peuples les plus cultivés et les moments mémorables de cette histoire attireront surtout l'attention du professeur. Ainsi les Grecs et les Romains, chez les Anciens, les Allemands dans l'âge moderne.
3. L'histoire générale et l'histoire nationale marcheront de pair et en corrélation l'une avec l'autre.
4. La forme biographique sera préférée à la forme contraire.

5. L'étude des mœurs, des idées et de la culture ne sera pas négligée.

6. Le patriotisme et l'esprit de liberté animeront tout l'enseignement.

Nous avons quelques réserves à faire sur ces *postulats* de l'enseignement historique.

C'est d'abord en ce qui concerne la prédominance absolue de la race germanique dans les temps modernes et qui nous paraît du chauvinisme en histoire. Si la manie de beaucoup d'écrivains français de ne voir que la France dans la marche de l'humanité est condamnable et destructive de toute impartialité, l'exclusivisme de certains écrivains allemands ou suisses allemands ne l'est pas moins. Ce n'est pas en Allemagne par exemple, que s'est produite la renaissance, ce soleil de la vie littéraire et artistique. Le rôle de l'Italie, ce berceau de la Renaissance, celui de l'Espagne avec sa brillante littérature et son école de grands peintres sous les trois Philippes ; les grands écrivains des siècles de Louis XIV, de Voltaire et du XIX^e siècle, l'action exercée par la France, d'abord au temps des Croisades, puis sous Louis XIV encore, et enfin à l'époque de la grande révolution et de Napoléon, sont donc de bien peu de valeur aux yeux de notre professeur soleurois ?

Faire marcher de front l'histoire générale et l'histoire nationale, c'est aussi bientôt dit. D'ailleurs croit-on que l'étude de l'histoire de la Suisse qui se fait à l'école primaire, soit suffisante pour permettre de l'englober dans celle des États et des peuples, à l'école secondaire ?

La forme biographique et anecdotique convient à l'école primaire. Mais en est-il de même à l'école secondaire ? N'est-ce pas s'exposer à retomber dans le vice si souvent reproché, et non sans motif, à beaucoup d'écrivains et de professeurs d'histoire, de sacrifier les nations aux individualités.

En ce qui concerne la Suisse, en particulier, l'usage de la forme biographique risque d'en fausser complètement l'histoire et de mettre quelques grands noms à la place du peuple qui, chez nous, a été souvent plus grand que les individus.

Le patriotisme et l'amour de la liberté doivent être l'âme de l'enseignement dans l'histoire nationale, à condition cependant de se concilier avec la vérité, cette loi fondamentale de la science historique. Car, ainsi que l'a dit un grand historien suisse : *l'histoire doit la vérité au peuple, dût-elle effacer une auréole sur son*

front, c'est-à-dire au risque de paraître anti-patriotique et anti-libérale.

Pour l'histoire générale il ne peut plus être question de patriotisme, puisque c'est des peuples étrangers et même quelquefois les plus hostiles au nôtre que nous avons à entretenir nos jeunes concitoyens.

En revanche, quand le professeur soleurois désire que la culture, la civilisation ne soit pas négligée, nous abondons dans son sens, si le temps accordé à l'enseignement de l'histoire est suffisant pour faire de ce *desideratum* une réalité et non une vaine apparence.

Alexandre DAGUET.

RAPPORT DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU CANTON DE NEUCHÂTEL POUR L'EXERCICE DE 1881. 180 pages in-8.

Ce rapport embrasse toute l'instruction publique, de l'École élémentaire à l'Académie. Dans l'impossibilité d'analyser un rapport aussi étendu et détaillé, nous en extrayons quelques faits et quelques chiffres.

Un plan général a été élaboré pour l'enseignement primaire et pour l'enseignement secondaire.

Il est question de modifier la forme des examens pour l'obtention du brevet d'instituteur primaire. La difficulté est de concilier les exigences de l'instruction publique elle-même avec celles des facilités à donner aux aspirants. Ces dernières ne doivent pas avoir pour effet de diminuer la valeur intellectuelle des épreuves. La question d'un brevet provisoire et celle d'un brevet de capacité unique au lieu des trois brevets actuels sont également posées.

Les dépenses totales pour l'instruction primaire se sont élevées à fr. 635,882, celles de l'instruction secondaire et moyenne à fr. 191,301, celles du Gymnase et de l'Académie, à fr. 93,784. Total des dépenses de l'Etat pour l'instruction publique : fr. 920,918. 1655 volumes ont été distribués en prix et aux bibliothèques scolaires.

Le nombre des instituteurs primaires dans le canton est de 130; celui des institutrices de 302; total 432. 16,000 élèves des deux sexes ont subi les examens en 1881. Le nombre de ceux qui ont reçu une instruction quelconque est de 21,826.

Le Gymnase cantonal, comme on le voit par le rapport du directeur, a été fréquenté par 100 élèves, dont 41 Suisses d'autres cantons. Il a été délivré 18 certificats d'études, 15 certificats de maturité, 5 de maturité pour les sciences médicales, 3 de maturité pour l'entrée à l'École polytechnique fédérale; 8 élèves ont obtenu une bourse entière de 400 francs et 7 la demi-bourse.

L'Académie (voir le rapport du recteur) a été fréquentée par 81 étudiants, dont 17 étrangers et 29 Suisses d'autres cantons. 12 conférences publiques ont été données par les professeurs. 6 étudiants ont obtenu le grade de licenciés en théologie, 2 celui de licenciés en lettres, 2 celui de

licenciés en sciences. Un certain nombre de cours libres ont été donnés par les professeurs et par trois professeurs agrégés.

Le volume contient un rapport circonstancié et très concluant des deux inspecteurs des écoles primaires sur la marche de ce degré de l'instruction pendant l'année 1881. Ces fonctionnaires font ressortir les inconvénients qu'offre la réunion de tous les degrés dans la même école. Les 450 écoles du canton se répartissent en 301 classes permanentes, 40 temporaires, 48 enfantines, plus 61 cours de répétition. On parle dans ce rapport de localités agricoles où les enfants sont en classe de 7 heures du matin à 11 heures. Ces 4 heures sont coupées sans doute par les repos qu'exigent l'hygiène et l'âge des élèves.

Les inspecteurs se plaignent avec raison des dispenses trop faciles accordées aux élèves. En dispensant un enfant de 12 ans et en l'autorisant à entrer au cours de répétition à 13 ans, les leçons qu'il reçoit jusqu'à 16 ans n'équivalent pas à un an d'école. L'élève ainsi traité ne reçoit que deux mois de leçons par an. Même plainte fondée en ce qui concerne la fréquentation, qui a encore baissé depuis l'année dernière. Les épidémies entrent, il est vrai, en ligne de compte dans cette diminution. Les absences non-justifiées s'élèvent à 5078.

Au point de vue de l'enseignement, les inspecteurs signalent la manière machinale dont dans certaines écoles, élèves et maîtres se servent des manuels, sans y rien mettre du leur. Des améliorations assez notables se sont opérées en fait de matériel d'école. Mais en ce qui touche aux bâtiments, on s'est borné aux réparations, à des frais d'entretien. Une statistique scolaire des plus consciencieuses complète cette étude.

Le compte-rendu se clôt par le rapport des examens publics pour l'obtention du diplôme de l'enseignement primaire. L'appréciation de diverses branches constate des progrès, sauf pour l'écriture, autrefois en si grand honneur sur terre neuchâteloise, et pour le dessin chez les aspirants, qui ignorent les principes élémentaires de cet art si utile.

COMPTE-RENDU DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU CANTON DE FRIBOURG
POUR L'ANNÉE 1881. Imprimerie catholique suisse 1882. 35 pages.

I. Enseignement primaire.

Ce rapport constate d'abord un changement dans la législation par l'introduction d'une loi sur la caisse de retraite des instituteurs, plus favorable que l'état de choses antérieur.

Parmi les *mutations* mentionnées dans le compte-rendu, la plus regrettable est celle de M. Hænny, inspecteur d'écoles dans le district du Lac (Morat) et qui a donné sa démission pour raisons de famille. M. Hænny était un inspecteur d'écoles distingué et consciencieux.

L'introduction d'un *guide pratique* pour les examens de recrues est regardée comme une bonne chose.

L'année 1881 a vu s'établir plusieurs écoles nouvelles et des écoles anciennes ont été dédoublées. Il y a en tout 411 écoles primaires dans le canton.

La gymnastique est enseignée dans la plupart des écoles et l'Etat a payé 3105 francs d'indemnité pour cet objet. L'hygiène scolaire, au contraire, est passablement négligée. Les maîtresses d'ouvrages sont au nombre de 107 et reçoivent 6920 francs.

Plusieurs maisons d'école ont été construites; celle de Vuadens, pour 4 classes, devisée à 100,000 francs, fera honneur au canton.

Le concours ouvert pour l'élaboration de livres de lecture n'a pas atteint le résultat désiré. Un petit traité de géographie illustré a vu le jour; il sort de la plume de M. le chanoine Schneuwli,

Dans le but de stimuler le zèle du corps enseignant, il a été dressé un tableau des instituteurs et des institutrices de première classe, auxquels des primes ont été accordées pour la somme de 13,600 francs.

Une école de perfectionnement a été introduite pour les recrutables dont l'instruction a été reconnue insuffisante.

Les fonds d'école se sont accrus en 1880 de fr. 110,494 fr.

Le capital de la caisse d'association des instituteurs était de fr. 11,587 au 31 décembre 1881.

La conférence générale de Bulle, le 7 juillet, a traité trois questions: 1^o la préparation à la tenue d'une classe; 2^o la manière de donner le goût de l'horticulture aux élèves du sexe féminin; 3^o les moyens d'empêcher l'immigration des campagnards dans les villes. Il y a eu en outre une conférence à Cormondes.

II. Enseignement secondaire.

Les écoles secondaires sont peu fréquentées et ne répondent ni au but du législateur, ni aux frais qu'elles occasionnent. L'Ecole secondaire de Morat, dirigée actuellement par M. Winteler, fait exception à cet état de choses; elle est fréquentée par 188 élèves des deux sexes. L'école secondaire des filles, dirigée par M. l'abbé Caillat, a compté un moment 43 élèves.

L'école normale d'Hauterive s'est composée de 73 élèves, dont 69 internes. Malgré l'acquisition d'un maître très capable en M. Michaud, cette école laisse à désirer. L'entretien du personnel en 1880 a coûté 46,598 fr. Un cours de répétition a été donné à Hauterive pour 25 instituteurs. Un cours pour les institutrices allemandes laïques a été ouvert au pensionnat des orphelines.

III. Enseignement supérieur.

Le collège St-Michel (cantonal) a été fréquenté par 244 élèves, dont 111 suivaient les classes littéraires françaises, 40 les classes littéraires allemandes, 68 les cours industriels, 25 les cours du Lycée (cours supérieur). Dans ce nombre ne sont pas compris les étudiants en droit qui forment à Fribourg une école à part. 14 élèves ont fait l'examen de bacheliers, mais 4 seulement ont été admis pour les lettres; les autres n'ont encore subi que les premières épreuves. M. Charles Vogt, de Genève, a fait au nom d'une commission d'experts sur l'état des collèges de plusieurs cantons un rapport qui a soulevé de vives réclamations.

Là-dessus deux experts fédéraux extraordinaires, MM. Burckardt, recteur du gymnase de Bâle, et M. Hitzig, de Berne, visitèrent à l'improviste les cours du collège et assistèrent aux épreuves du baccalauréat. et déclarèrent que les cours de mathématiques et les sciences naturelles atteignaient le degré correspondant au programme fédéral de maturité. En conséquence, le comité-directeur fédéral décida d'admettre comme valides les certificats de maturité pour la médecine. etc. Pour le grec, le nombre de leçons fut trouvé insuffisant.

Les établissements auxiliaires (bibliothèques, collections archéologiques) ont fait des acquisitions importantes. Le musée Marcello, riche collection de bustes, de tableaux, de statues, a été inauguré le 28 juillet 1881. La collection nationale de vitraux est remarquable.

Les revenus du fonds du collège s'élevant à fr. 144,234,34 ont été dépassés de 601 francs par les dépenses. L'internat a produit 52,251 francs.

Voilà, en résumé, le compte-rendu de la direction de l'instruction publique du canton de Fribourg pour 1881.

Littérature de la Suisse française. (1)

M. Semmig, qui a passé 20 ans de sa vie en France et a dû quitter ce pays à l'époque de la guerre franco-allemande, s'est épris d'une belle passion pour nos pays romands et a publié un volume de plus de 400 pages sur la Suisse française et la Savoie, qu'il confond dans un même enthousiasme. Il nous a étudiés à distance (il ne lui a pas été donné de séjourner au milieu de nous) et s'est entouré des renseignements et des ouvrages qu'il a pu se procurer sur la littérature, l'histoire et la civilisation en général des cantons romands. Naturellement, ces renseignements ont été incomplets et des nombreux écrits dont se compose notre littérature, l'écrivain saxon ne connaît qu'une partie. Il s'est trompé aussi dans ses appréciations sur la place réelle occupée par tel ou tel écrivain, citant à tour de bras les uns, pendant qu'il en négligeait d'autres et, ce qui est plus grave encore, donnant à certains jugements d'écoliers, une importance qui n'appartient qu'à l'opinion des connaisseurs. Mais tant de zèle, de travail et de bon vouloir pour notre Suisse romande devait cependant être mieux accueilli par une partie de la presse de la Suisse française. Elle n'a guère vu que les défauts et les lacunes de l'ouvrage de M. Semmig, sans en reconnaître les qualités et les mérites. Il y a cependant bien des choses instructives, intéressantes, piquantes même, dans ce recueil et on devrait savoir plus de gré à l'auteur de son dessein d'attirer les regards de l'Allemagne sur un coin de terre inconnu jusqu'ici, en quelque sorte, du moins comme foyer de littérature propre et le siège d'une cul-

(1) *Histoire de la civilisation et de la littérature de la Suisse romande et de la Savoie*, par M. Semmig, ancien professeur, agrégé de l'Université de France et actuellement maître principal à l'école supérieure des filles à Leipzig. 416 pages in-8. Zurich, librairie Trub (Th. Schröter).

ture intellectuelle originale. Cette littérature et cette culture intellectuelle peuvent-elles être complètement isolées de la grande littérature française, et M. Semmig a-t-il su se garder d'un sentiment ou d'un ressentiment germanique excessif dans sa manière de juger les hommes et les choses ? Nous ne le pensons pas et il y aurait, à ce double point de vue, bien des chicanes de Suisse français à lui faire, entre autres quand il prétend que Fribourg, ce nid d'ultramontanisme, n'a rien fait pour les lettres. Il se contredit lui-même, en citant une foule d'écrivains fribourgeois, les poètes Eggis, Baron, Glasson, Bornet, Sciobéret ; comme auteur de nouvelles, Ayer, comme philologue, sans parler de l'auteur de ces lignes, dont il a si souvent cité l'histoire suisse, bien qu'il n'en connût ni la dernière édition, ni la *Revue des écrivains de la Suisse française*, publiée en 1857, et dont la connaissance lui aurait épargné avec quelques lacunes, l'assertion erronée qu'il n'existait aucun aperçu de ce genre sur notre littérature nationale. Notre *Revue des écrivains* avait été précédée du livre de M. Amiel sur le *Mouvement littéraire de la Suisse romande*, que M. Semmig n'a pas davantage connu et consulté.

Du Père Girard, le plus célèbre des Fribourgeois, le grand éducateur et philosophe chrétien, et qui a laissé aussi quelques pages de style, M. Semmig ne dit rien. Mais il est bien pardonnable de l'avoir fait, puisque le propre compatriote du Père Girard, M. Victor Tissot, n'a pas songé à lui faire une place dans son vaste et piquant recueil intitulé : *Recueil des chefs d'œuvre des prosateurs du XIX^e siècle*.

M. Tissot lui-même est nommé à plusieurs reprises dans le volume de M. Semmig ; mais c'est toujours avec l'épithète irritée de *pamphlétaire*. De son talent bien réel cependant, pas un mot. M. Tissot, il est vrai, a cessé d'être un Suisse romand aux yeux du professeur saxon, du jour où il a dit *nous* en parlant des Français dans un *Voyage au pays des Milliards*. Il le met sur la ligne des transfuges avec M. Cherbuliez, le grand romancier qui a renoncé formellement à sa qualité de Genevois et de Suisse pour entrer à l'Académie française.

En somme, en dépit de ses parti pris et de ses imperfections, on pourrait se montrer plus indulgent et plus équitable envers l'écrivain étranger, qui s'est donné la peine d'écrire 400 pages en notre honneur et gloire. C'est ce qu'a fait, du reste, un des organes de notre petit monde intellectuel, la *Lecture*, de Genève, sous la plume de M. Francis Chaponnière, quand elle dit : « Dans son travail de critique littéraire, le docteur de Leipzig fait preuve d'une érudition remarquable. Il paraît avoir pris connaissance de presque tout ce qui a été écrit sur le mouvement intellectuel de notre pays, et il a eu le bon esprit de s'attacher aux appréciations de M. Rey, dont il déplore la perte prématurée. (Lecture du 1^{er} janvier 1882).

Alexandre DAGUET.

HISTOIRE NATIONALE

L'inauguration d'un buste en l'honneur de James Fazy, l'auteur de la

Constitution de 1847, à Genève et l'un des fondateurs de la Constitution fédérale actuelle, le dictateur populaire de Genève, a donné l'occasion à M. Antoine Carteret qui présidait à la cérémonie de rappeler les grands citoyens de l'ancienne république genevoise. M. Carteret a cité cinq noms : Philibert Berthelier, décapité en 1519, par ordre du duc de Savoie, Besançon Hugues qui a relié Genève à la Confédération suisse en 1526, Calvin qui a fait la Rome protestante et Pierre Fatio qui a été mis à mort en 1707 pour ses efforts en faveur de la démocratie.

A ces cinq noms, M. Carteret eût pu ajouter à juste titre, celui du *citoyen et philosophe de Genève* J.-J. Rousseau et même celui de François Bonivard, le prisonnier de Grolée et de Chillon qui, né savoisien, a été cependant l'un des promoteurs et des martyrs de la liberté genevoise.

Dans une pièce politique émanant d'un comité de Soleure, reproduite par plusieurs journaux de la Suisse romande, il est parlé de Charlemagne *qui aurait visité les écoles de St-Gall et qui aurait multiplié ces institutions dans notre pays*. Or, Charlemagne n'est jamais venu dans nos Alpes et n'a pas visité l'école de St-Gall, qui ne brilla que plus tard. Le grand empereur n'était même rien moins que favorable à l'abbaye de la Steinach. On a confondu ce monarque avec Charles-le-Gros ou avec Conrad I^{er} de Franconie qui visita en effet la brillante école de St-Gall, au commencement du 10^e siècle. En consultant le premier livre d'histoire venu, on éviterait de pareils anachronismes.

CORRESPONDANCE

Champvent, le 26 octobre 1882,

Dans le dernier numéro de l'*Educateur*, un correspondant demande la raison pour laquelle il y a une croix penchée dans les pièces austro-hongroises de 20 fr. soit 8 florins autrichiens.

Les Hongrois (peuple turc ou finnois, du slave Ougri) venus de l'Oural sous la direction d'Almus, arrivent en Hongrie vers l'an 886-897 et prennent le nom de Magyars d'une de leurs tribus.

Vers le commencement du 10^{me} siècle la Hongrie est partagée entre plusieurs princes reconnaissant l'un d'eux comme grand prince.

Plus tard (en 994) le grand prince Geysa fit baptiser, par l'évêque de Prague, son fils Waïc qui reçut le nom de Stephan. Stéphan, ou Etienne I^{er} prend le titre de roi en l'an 1000, de l'agrément du pape qui lui envoie la couronne *angélique*, la même, dit-on, qui sert aujourd'hui au couronnement des rois. Ce roi fut surnommé le saint.

La Hongrie et non l'Autriche frappe des pièces d'or de 8 florins. La Hongrie est catholique ; son chef spirituel est une sorte d'évêque dit palatin ou grand prince : de là la double croix latine. De plus, ce palatin est proche parent de la famille de Habsbourg (je crois, oncle de l'impératrice actuelle). Le roi Etienne I^{er} ayant été canonisé, son attribut fut la croix penchée que l'on remarque au-dessus de la couronne ; du

reste, cette croix se voit et dans la même position au-dessus des églises catholiques de la Hongrie.

A. DE COPPET.

Aigle, le 24 septembre 1882.

Il y a un problème d'histoire qui me préoccupe depuis longtemps, c'est celui-ci : « Quelle est l'origine de la terminaison *ens* et *y* que l'on trouve dans une foule de noms de localités de la Suisse romande, Echallens, Bollens, Ecublens, Oulens, Sullens, Bressy, Cully, Lutry, Pully, etc., etc. ? » Ces terminaisons doivent remonter à une époque pas très ancienne de notre histoire, peut-être à l'invasion bourgonde ; sont-elles significatives ? c'est-à-dire réveillent-elles une idée commune et concrète, ou sont-elles abstraites ? On en trouve très peu dans le Bas-Valais et dans la vallée vaudoise du Rhône ; Villy, Vouvry, sont les seules en *y* qui se rencontrent sous ma plume ; je n'en trouve, de mon côté, qu'une en *ens*, Palens, dans le paroisse de Montreux. Si elles ont une origine germanique, peut-on en inférer que la vallée du Rhône inférieur a moins subi l'influence de la conquête que le plateau ? En Valais et à la vallée vaudoise du Rhône on trouve un certain nombre de noms en *on* : Ollon, Gryon, Saillon, Saxon, Leytron, Branson, et en *az* : Vionnaz, Evionnaz, Meraz, Sallaz, Rennaz. Je suis certain que ce problème a été résolu, mais où en trouve-t-on la solution ? Je ne suis pas assez au courant de la bibliographie historique qui pourrait me donner le mot de l'énigme : si vous pouvez me le donner ou indiquer les ouvrages qui pourront me renseigner, je vous en serai bien reconnaissant. Pour le cas où le problème ne serait pas résolu, ne pourrait-on pas le poser dans l'*Educateur* à la suite des deux questions que je vous ai envoyées, pour autant que vous trouverez bon de les insérer ? J'abandonne à votre jugement l'utilité de semblables questions et vous prie, encore une fois, de me communiquer ce que vous savez là-dessus (les noms locaux).

G. COLOMB, rég^t.

BIBLIOGRAPHIE

EXERCICES DE COMPOSITION FRANÇAISE, à l'usage des écoles primaires, par M. Masson, instituteur à Paris (1).

A peine venions-nous de rendre compte de l'ouvrage de M. Laporte, inspecteur des écoles à Amiens sur la composition, que nous recevions de Paris le livre que nous annonçons en ce moment et qui a trait au même sujet. Mais ici, les exercices (exercices de reproduction, d'imitation, d'intuition, d'invention) sont la chose principale. Chaque genre d'exercices est précédé de directions, c'est-à-dire d'une courte théorie sous forme de conseils.

Dans les exercices de reproduction, le maître lit une historiette, s'ar-

(1) Chez Hachette à Paris.

rête à chaque phrase et fait causer les enfants, en tenant le dé de la conversation. L'explication terminée, le maître lit une seconde fois le récit *sans s'arrêter en chemin*, puis il le fait redire de mémoire par quelques élèves successivement. Mais l'auteur suppose que ce cours fait suite au *Livre des petits garçons* qu'il a publié et qui est le premier échelon de l'art de composer. Ce petit livre aurait dû nous envoyé en même temps.

Nous disons franchement que nous trouvons trop longues les explications qui accompagnent chaque récit. Nous y soulignons aussi une locution vicieuse : *Donne-moi mon ballon de suite pour tout de suite*, que nous trouvons souvent répétée dans ces pages.

Le sommaire dicté après les explications ne nous semble pas nécessaire et complique les exercices. Nous relevons, au contraire, avec plaisir une remarque extraite de l'ouvrage de M. Bréal dans ses *Quelques mots sur l'instruction publique* à propos de la phrase : « L'éducation « doit avoir égard aux besoins RESPECTIFS du corps et de l'âme. » Le mot RESPECTIF dit-elle ne doit pas être défini, mais expliqué par une série d'exemples ! *Les élèves se rangent autour de leurs moniteurs respectifs — ces trois coins de logis ont leurs jardins respectifs.*

Les récits sont appropriés à l'enfance et roulent sur les défauts familiers aux enfants, sur leurs jeux, les phénomènes naturels, les rêves, des histoires d'animaux ; on y trouve des contes de fées au sujet desquels on cite M. Defodon qui, dans son *Enseignement de la langue maternelle aux enfants*, ne pense pas (et avec raison selon nous) qu'il faille les écarter de l'éducation, à condition de ne pas leur laisser croire qu'ils sont véritables.

Il y a page 44, une historiette très drôle intitulée : *Gentil et Grognon* que nous retrancherions dans une nouvelle édition. Il y est question d'un père qui a été juif dans sa jeunesse et qui veut que ses deux fils jumeaux se nomment *Esaü et Jacob*, pendant que la mère, fervente catholique, veut qu'ils soient baptisés Jacques et Léon, et que la grand-mère propose de les appeler Elie et Paul, c'est-à-dire d'un nom juif et d'un nom chrétien et par forme de conciliation.

La partie la plus neuve du livre sont les exercices d'invention dont plusieurs sont très heureux ; mais ils ne le sont pas tous et ici nous trouvons encore quelques expressions singulières à corriger. Nous citerons l'historiette intitulée : *Le métier que je préfère* et qui commence ainsi :

« *Moi, je veux être archevêque parce que l'archevêque porte une mitre d'or* et à propos de laquelle l'instituteur doit faire observer que l'état d'archevêque demande beaucoup de travail, de savoir. » On ne dit pas l'état d'archevêque.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — M. Schneider a passé 25 ans à l'Ecole royale d'Edimbourg, où il enseignait le français avec distinction. L'état de sa

santé l'a contraint de quitter un enseignement pénible. Il a reçu, avec les éloges des autorités scolaires, une pension de 100 livres sterlings. Il donnera quelques leçons d'anglais à Neuchâtel et à Yverdon.

TESSIN. — Un nouveau journal scolaire, l'*Abeille*, paraît à Lugano deux fois par mois. Cette feuille est purement et simplement pédagogique et didactique. Elle contiendra beaucoup d'exercices.

FRIBOURG. — Nous souhaitons un bon succès à la *Gruyère*, nouveau journal agricole, politique et indépendant, dont le premier numéro a paru, avec cette épigraphe piquante : « *En avant la Grue* », le 7 octobre (à 4 francs par an). Nous n'avons pas pour mission de défendre les allemands ; on nous accuse même de ne pas leur être favorables. Mais nous ne pouvons nous empêcher de relever un défaut de logique dans l'entre-filet où, parce qu'un allemand ne sait pas la géographie, tous les allemands sont censés de ne pas la savoir. Ce n'est pas de ce côté que nous cherchons l'ignorance géographique.

PRUSSE. — La *Frankfurter-Zeitung* du 11 août 1882 signale le fait étrange et indigne qu'à Posen, sous l'administration du recteur Schefflé, on bat les élèves qui viennent *trop tôt* en classe et qu'on les bat de même quand ils viennent *trop tard*. La schlague est un plaisir des dieux pour certains pédants qui se croient et se disent des pédagogues. Nulle part la pédagogie de la bastonnade n'a été plus florissante. Nous ne croyons pas, nous l'avons dit souvent, à l'efficacité de la pédagogie optimiste et purement persuasive. Mais, d'une discipline sévère qui châtie rationnellement et humainement à l'emploi journalier et habituel des coups, il y a toute la distance qui sépare la pédagogie intelligente d'un dressage brutal et abrutissant comme celui du recteur de Posen, l'*Orbilius* de la Prusse polonaise (1).

ESPAGNE. — Un instituteur se baignait dans le Guadalquivir. Entraîné par le courant, il jette des cris de détresse et allait se noyer en présence de plusieurs personnes qui, ne sachant pas nager, ne pouvaient lui porter secours. Un soldat, nommé Antonio Hernandès Gimènès, se trouvait dans le voisinage. Il accourt, reconnaît son ancien professeur et s'écrie : « Je sauverai mon ancien maître ou je périrai avec lui ! » Il s'élance tout vêtu dans le fleuve au moment où le malheureux instituteur paraissait pour la troisième fois sur l'onde et allait être submergé. Gimènès a le bonheur d'atteindre son professeur et de le sauver d'une mort certaine. Ce qui rend l'action du soldat d'autant plus méritoire, c'est que les personnes présentes et la mère elle-même de cet homme généreux, qui se trouvait sur les lieux, avaient cherché en vain à le détourner d'une entreprise qu'elles jugeaient inutile et dangereuse. Le jour précédent, ce même soldat avait sauvé un enfant qui était tombé dans le fleuve. Le *Magisterio* de Madrid du 20 août, qui rapporte ces faits héroïques, ne nous dit pas si le soldat a reçu une récompense.

(1) Orbilius, fameux fouetteur de Rome, ridiculisé par le poète Horace.

PARTIE PRATIQUE

Examens des recrues d'automne 1882.

Nous devons à l'obligeance de M. F. Scherf, examinateur pédagogique fédéral des recrues, la communication des sujets de composition et des problèmes d'arithmétique donnés dans les examens de cet automne. Nous publions aujourd'hui les questions posées en français et en italien, et nous réservons, pour le prochain numéro (1), les exercices en langue allemande, que M. Scherf veut bien traduire pour l'*Educateur*.

SUJETS DE COMPOSITION

Utilité de la pierre. — Incendie d'un bâtiment; courage d'un jeune homme qui faillit être victime de son dévouement. — Une fête au village. — Ecrivez à des parents pour vous excuser de n'avoir pu assister à l'enterrement d'un membre de leur famille. — Un jeune homme a demandé une place de facteur postal. Il lui faut un cautionnement de fr. 2000. Lettre à un ami pour lui demander ce service. — Racontez un bienfait (par exemple un secours à une famille nécessiteuse). — Lettre à un maître d'état pour le presser d'exécuter un ouvrage. — Emploi d'un beau dimanche. — Lettre à un chef de gare. Réclamez un objet que vous avez oublié dans le wagon (description exacte). — Certificat à un domestique. — Une tempête. — Le fleuve le Tessin. — Lettre : Un voyage du domicile à... — Ecrire à quelqu'un pour lui demander des secours en faveur d'un ami tombé dans le malheur. — Mon village.

PROBLÈMES

SÉRIE VII.

1. Quelle somme faut-il prêter au $4\frac{3}{4}\%$ pour avoir une rente de 7 fr. par jour? — *Réponse* : fr. 53789,47.
2. Un facteur parcourt 28,5 kilom. en cinq heures; un autre parcourt 45,2 kilom. en huit heures. En une heure, combien l'un aura-t-il fait de kilomètres de plus que l'autre? — *Réponse* : le premier fait en une heure 0,05 kilom. de plus.
3. Un paysan porte chaque jour 24 litres de lait à la fromagerie. Ce lait est vendu $13\frac{1}{2}$ cent. le litre. Quelle somme retire-t-on au bout de 95 jours? — *Réponse* : fr. 307,80.
4. En vendant un bâtiment 8500 fr., un individu gagne 650 fr. Combien lui coûtait cet immeuble? — *Réponse* : 7850 fr.

SÉRIE VIII.

1. Un stère de bois pèse 475 kilog. Le bois coûte fr. 34 les mille kilog. Quel est le prix d'une pile de bois de 7 mètres de long, 2^m,5 de large et 1^m,8 de haut? — *Réponse* : fr. 508,725.
2. Un épicier a mélangé 10 kilos de café à fr. 1,80 le kilo; 15 kilos à fr. 2,30 le kilo et 20 kilos à fr. 2,50 le kilo. Combien doit-il revendre le kilo de ce mélange pour gagner 19 fr.? — *Réponse* : fr. 2,70 le kilo.

(1) Nous donnerons également, dans le numéro du 1^{er} décembre, un intéressant travail sur le français, envoyé par M. A. Bonard.

3. Combien pourrait-on faire de chemises avec 19 pièces de toile de 69 mètres chacune, sachant qu'il faut 3 mètres par chemise? — Réponse : 437 chemises.

4. Un maquignon a acheté deux chevaux pour une somme totale de 2200 fr. Il a revendu le premier 1300 fr. et le second 1150 fr. Combien a-t-il gagné? — Réponse : 250 fr.

SÉRIE IX.

1. Une somme de 5560 fr. est prêtée à $4 \frac{1}{2} \%$ par an. Quel intérêt paiera l'emprunteur au bout de 345 jours? — Réponse : fr. 236,49.

2. A fr. 5,60 le mètre carré, combien paiera-t-on pour un plancher composé de 96 planches de 2^m,15 de long sur 0^m,22 de large? — Réponse : fr. 254,28.

3. Un mètre de drap coûte fr. 12,40. combien coûtent 632 mètres? — Réponse : fr. 7836,80.

4. La Jungfrau a 4167 mètres de hauteur; le Mont-Blanc en a 4810. Combien de mètres le Mont-Blanc a-t-il de plus? — Réponse : 643 m.

SÉRIE X.

1. J'ai placé fr. 6500 dans une entreprise qui a duré 2 ans 4 mois. A la clôture définitive des comptes, on m'a donné en capital et dividende fr. 7637,50. A quel taux (par an) ai-je placé mon argent? — Réponse : Au $7 \frac{1}{2} \%$.

2. On paie fr. 1,25 par mètre courant pour le creusage d'un canal, long de 280 m. Trois ouvriers occupés à cet ouvrage ont mis 30 jours pour l'exécuter. Combien chaque ouvrier gagnait-il par jour? — Réponse : fr. 3,88.

3. A boit chaque jour une bouteille de vin à 75 cent. Qu'est-ce qu'il dépense par an pour le vin? — Réponse : fr. 273,75.

3. $(102 + 564 + 397) - 490 = ?$ — Réponse : 584.

SÉRIE XI.

1. Cherchez l'intérêt de fr. 2754 à $4 \frac{1}{2} \%$ pendant $6 \frac{2}{3}$ mois? — Réponse : fr. 68,85.

2. A, B et C se partagent fr. 3555 de manière que A en prend un tiers, B un cinquième et C le reste. Quelle est la part de chacun? — Réponse : A = fr. 1185; B = fr. 711; C = fr. 1659.

3. Je gagne chaque semaine fr. 21 et je dépense fr. 2,40 par jour. Combien aurai-je économisé en un an (année de 365 jours)? — Réponse : 219 fr.

4. Un négociant vend en un jour pour 964 fr. de marchandises qu'il avait payées 767 fr. Quel bénéfice a-t-il fait? — Réponse : 197 fr.

SÉRIE XII.

1. Un puits rectangulaire mesure longueur 2^m,76; largeur 1^m,5; profondeur 8^m,3. Combien contient-il de litres d'eau? — Réponse : 34362 l.

2. 756 mètres de drap coûtent 4914 fr. Combien coûtent 72 mètres? — Réponse : 468 fr.

3. Joseph est né le 15 avril 1834: il est mort à l'âge de 36 ans, 5 mois et 7 jours. Quand est-il mort? — Réponse : le 22 septembre 1870.

4. Fr. 15 + fr. 7,60 + 76 cent. = ? — Réponse : fr. 23,36.

Problème de comptabilité en partie double.

Sujet donné, aux examens d'avril 1882, à l'École supérieure de Vevey, 1^{re} classe.

Le 31 mars 1882, M^{me} Duvaud commence sa comptabilité. Elle possède pour toute fortune fr. 8000 déposés au Crédit du Léman, à Vevey, et deux actions de la Société des eaux des Avants, évaluées à 900 fr. par action.

Le 10 avril, M^{me} Duvaud se décide à reprendre un commerce de soieries et nouveautés de M^{me} Renaud, dont il est pris un inventaire régulier.

Le chiffre de cet inventaire s'élève à fr. 14300 pour les marchandises, moins 3 1/2 % d'escompte, et à 812 fr. pour les meubles et agencements de magasin.

Elle paie cette somme comptant comme suit : elle vend ses actions des eaux des Avants à fr. 925 par titre et elle en verse le montant à M^{me} Renaud.

Elle prélève, en outre, fr. 7500 au Crédit du Léman, et elle obtient de plus à la Banque cantonale vaudoise un compte de crédit de 10000 fr., sur lequel elle prélève immédiatement la somme nécessaire pour payer comptant le solde de ce qu'elle doit à M^{me} Renaud.

Le 20 avril, M^{me} Duvaud achète de M. Marcel, à Lyon :

36^m,5 soie, à fr. 6 ;

23 m. velours, à fr. 15,

et elle paie pour cet envoi :

Fr. 18,60 pour port et droits d'entrée.

Elle règle cette facture au moyen d'un chèque échéant le 31 juillet 1882 sur la Banque cantonale vaudoise.

Le 21 avril, M^{me} Duvaud vend à crédit à M^{me} Marty :

6 mètres soie, à fr. 7,75 ;

17 boutons soie, à fr. 5.50 la douzaine ;

14^m,8 bordures, à fr. 1,25 ;

et de plus comptant à divers clients :

15 mètres velours, à fr. 18,75.

Passer au journal les opérations qui précèdent.

Lectures morales et civiques.

par Gabriel Compayré, député, et Deplan.

Cet excellent petit livre, bien propre à développer dans le cœur du jeune enfant, les vertus morales et civiques qui font le bon citoyen et le républicain convaincu, renferme une série d'intéressantes lectures en vers et en prose, groupées sous les chefs suivants : *La famille et l'école.* — *La société et la patrie.* — *La nature humaine et la morale.* — *La société moderne et la France républicaine.* — Chaque leçon est suivie d'un questionnaire et de directions pédagogiques dont le maître fera certainement son profit. Nous nous faisons un plaisir de reproduire les deux exercices suivants :

Pauvre petit ?

« Pauvre petit, de l'école chassé !
Viens, mon fils, ces maîtres sévères
N'ont point des entrailles de mères.
Viens donc, et dans mes bras pressé,
— Disait la mère, — oublions leurs colères ! »

Dix ans après. — « Va-t'en maudit !
Pour le prix de mes sacrifices,
Dans le plus amer des calices,
Tu ne m'as fait voir, ô bandit,
Que des larmes et des supplices?... »
— Disait-elle au pauvre petit.

QUESTIONNAIRE. — Dans quel sens faut-il entendre ici les mots : *pauvre petit* ? Qu'est-ce que donner à une expression un sens ironique ? Quel est le synonyme du mot ironie ? Indiquer les dérivés du mot moquerie. L'expression *pauvre petit* doit-elle être prononcée de la même façon au commencement et à la fin du morceau ? Pourquoi faut-il changer de ton ? Quelle est la leçon qui ressort de ce récit ?

MÉMOIRE. — Apprendre ce morceau par cœur.

Sois utile.

Les hommes t'ont servi même avant ta naissance ;
Ils t'ont donné des lois et bâti des remparts ;
De vingt siècles unis la lente expérience
T'a préparé les arts.

La maison qui te couvre et qui te sert d'asile ;
Le pain qui te nourrit, tes plaisirs, tes besoins,
Tout impose à ton cœur le devoir d'être utile,
Tout réclame tes soins.

Ta patrie aux vertus a formé ton enfance ;
Les ministres des lois te font des jours heureux ;
Les guerriers teints de sang meurent pour ta défense .
Que feras-tu pour eux ?

QUESTIONNAIRE. — Qu'ont fait pour vous vos ancêtres ? Que signifient ces mots : la lente expérience des siècles ? Qu'est-ce que l'expérience ? Analyser les mots de la même famille : expérimenter, expérimentation, expert, expertise, inexpérience, inexpérimenté,

EXERCICES DE RÉDACTION. — Répondez à la question : que feras-tu pour eux ? — Passez en revue votre maison, votre ville ou votre village ; examinez la situation de vos parents, le soin qu'ils prennent de vous faire instruire ; consultez vos goûts, et dites ce que vous comptez faire pour être utile à la patrie. — Développez ces deux proverbes : Nécessité d'industrie est la mère. — Il n'y a pas de sots métiers ; il n'y a que de sottes gens.

Examens d'Etat à Neuchâtel.

Erratum : Quelques fautes s'étant glissées dans la dernière dictée, nous prions nos lecteurs de corriger les suivantes : *méditerranéens*, à *demi-morts*, *kilogrammes*, *cabestant* ainsi : méditerranéens, à demi morts, kilogrammes, cabestan.

EXAMEN D'ECRITURE

Ecrire en grosse ronde, le mot *Synallagmatique*; en ronde moyenne, *Métamorphose*; en grosse anglaise : *Paléographie*; en moyenne : *Noïdenolex*, ancien nom de Neuchâtel; en fine :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchants arrêter les complots,
Soumis avec respect à sa volonté sainte,
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai pas d'autre crainte.

(RACINE.)

RÉSULTAT : trois 9; huit 8; douze 7; dix-sept 6.

QUESTIONS SUR LA LITTÉRATURE (1)

Le programme de la littérature élémentaire comprend trois parties : 1^o la connaissance des œuvres littéraires et des principaux écrivains; 2^o la théorie et les règles de l'art d'écrire; 3^o la composition. Les questions ci-dessous se rapportent surtout aux deux premières.

Le fond et la forme; le sentiment esthétique. — L'Art poétique. — Figures : la concession, la correction et la réticence. — Lafontaine. — Les Provinciales. — Figures : il court comme le vent. — L'éloquence. — Les vers : les licences, les accents, le rythme. — Les grands écrivains de l'Italie au moyen-âge. — La précision dans le style. — La noblesse dans le style. — Les vers : la mesure, l'élision, l'hiatus. — L'harmonie dans le style. — Les principaux écrivains de la Grèce. — Le style épistolaire. — Le Télémaque. — De la rime dans les vers. — Figures : le toit paternel; j'ai vu un Raphaël. — La poésie lyrique. — Les grands écrivains de l'Allemagne. — La poésie didactique. — La fable. — La poésie dramatique. — Victor Hugo. — Figures : l'allusion et l'antithèse. — Figures : l'apostrophe, la prosopopée et la comparaison. — Athalie. — Le roman. — Utilité des vers; les diverses espèces de vers français. — Le Tartufe. — Le travail de la composition. — La pureté dans le style. — Les Méditations poétiques. — La Henriade. — Les sources de l'invention dans le style. — Figures : L'Américain farouche et un monstre sauvage. Qui mord, en frémissant, le frein de l'esclavage (Voltaire). — L'Emile. — Le Génie du christianisme. — La littérature et ses formes; les genres. — La poésie épique. — Les grands écrivains de l'Angleterre. — Le style et l'élocution. — La poésie et la versification. — Le Cid. — Le style figuré. — La clarté dans le style. — Le génie et le talent.

RÉSULTAT : deux 10; neuf 9; vingt-deux 8; sept 7.

(1) Ces questions, de même que celles qui suivront, sont données dans l'ordre où elles ont été tirées au sort.

AVIS AUX ABONNÉS

Le compte-rendu du Congrès scolaire de Neuchâtel paraîtra prochainement. Il sera adressé, contre remboursement de fr. 1»15, à tout abonné à l'EDUCATEUR qui n'aura pas avisé le gérant, M. F. Villommet, de ne pas lui envoyer cette publication. Cela, en évitation de frais et de travail inutile.

En ce qui concerne les abonnés à l'étranger, le Compte-rendu ci-dessus ne sera envoyé qu'à ceux qui en feront parvenir le prix, soit fr. 1,20, à la même adresse.

LE COMITÉ-DIRECTEUR.